



## La voisine peut-elle refuser ?

Par **amenis**, le **19/04/2008** à **11:05**

Je pose la question pour ma grand-mère.

Ma grand-mère reçoit très mal la télévision et n'a toujours pas le câble. Elle voudrait le faire installer seulement il ne peut être souterrain mais doit passer sur la façade des maisons voisines, tous le monde accepte sauf une qui refuse. Ma grand mère a fait déjà sa demande 3 fois. Elle refuse car cela dénaturerai sa façade. Excuse bidon.

Je voudrais savoir si cette voisine a le droit de refuser ? car pendant ce temps là, et vu les travaux dans l'agglomération lilloise, la réception est désastreuse, elle ne capte plus les chaines et en plus sans ce câble, elle ne peut recevoir la TNT ! Ma grand mère se retrouve la seule a ne pas avoir le câble de la rue.